

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026
DÉLIBÉRATION N° 2026-29bis
Remplace la délibération n° 2026-29 pour erreur matérielle

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 16 mars 2026, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : DRUJON D'ASTROS Cyrille - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - JOLY Jonathan - VAN ERP Susan - BRIAND Julie - BARRÉ Charlotte - COMPAGNONE Philippe - FUENTES RODRIGUEZ Tatiana

Absents : ARDUIN Annie

Pouvoir : ARDUIN Annie à DRUJON D'ASTROS Cyrille

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet : VOTE DU BUDGET 2026 BUDGET EAU POTABLE

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le budget primitif Eau Potable pour l'exercice 2026, ce budget suit la nomenclature M49 et s'équilibre en recettes comme en dépenses :

- Section de fonctionnement : **82 079.63 €.**
- Section d'investissement : **82 314.69 €.**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 005-210500583-20260427-202629BIS-BF

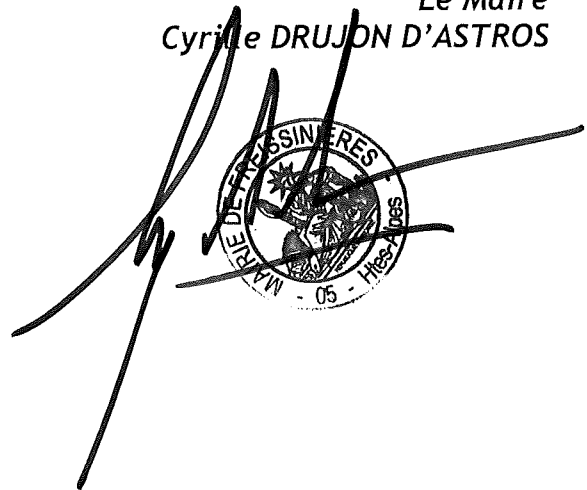
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Adopte le Budget Primitif de l'Eau Potable pour l'année 2026.

Adopte par chapitres le budget de la section d'investissement et par chapitre d'opération d'équipement.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Cyrille DRUJON D'ASTROS'. Below the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MESSINIÈRES' around the top edge and '05 - 1788' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a star and other heraldic elements. The signature and stamp are partially overlapping.